

TUTORAT

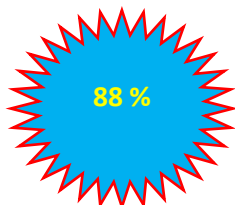
Chiffres clés en 2025 :



16 stagiaires ont suivi la formation



Satisfaction stagiaires note moyenne
attribuée : 9,44/10



Des stagiaires ont atteint les objectifs de la
formation

PUBLIC VISE : salariés reconnus par leurs employeurs comme des professionnels compétents dans leurs interventions à domicile et faisant preuve d'une autonomie dans le travail.

Les personnes choisies assureront le rôle de tuteur auprès de stagiaires ou de nouveaux professionnels recrutés.

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap

(nous contacter pour plus de renseignements)

Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360

Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44

Référent Handicap AUXILIA formation : Angeline JACQUET
angeline.jacquet@auxiliaformation.fr – 04 96 14 16 10

FORMATRICE : Professionnel expérimenté dans le secteur médico-social.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES (à la fin de la formation, le stagiaire sera capable de) :

- 1- Décrire le rôle du tuteur dans le contexte de l'aide à domicile, expliquer les missions d'accueil, d'aide, d'information et de guidance auprès des stagiaires ou nouveaux salariés, et identifier les moments-clés de l'accompagnement en tutorat (phases et entretiens).
- 2- Définir ce qu'est une situation d'apprentissage dans le cadre du tutorat, transmettre des savoir-faire et des savoir-être professionnels en s'adaptant au profil du tutoré, et favoriser l'apprentissage en mobilisant des méthodes pédagogiques adaptées.

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email :auxiliaformation@gmail.com – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V4	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona

- 3- Accompagner l'intégration de nouveaux salariés au domicile du bénéficiaire, créer un climat de confiance favorable à la prise de poste, et encourager l'autonomie progressive dans le respect du cadre professionnel.

CONTENU :

- Le rôle du tuteur dans l'accompagnement pédagogique :
 - Présenter la structure de Services à la Personne.
 - Présenter les bénéficiaires : habitudes, contexte de vie, environnement, pathologie...
 - Expliquer l'organisation, les techniques mobilisées (entretien maison, gestes et posture, hygiène), les moyens de communication adaptés, prévention des risques.
 - Travail en équipe, communication des informations. Les règles de confidentialité.
- L'identification des compétences des tuteurs acquis dans le métier et valorisation de leur savoir-faire : les situations d'apprentissage.
- Mise en place de tableaux de bord, permettant de définir les objectifs du tuteur et du tutorat et d'en assurer le suivi.
- La régulation.
- L'évaluation.
- Analyse des pratiques professionnelles : récits d'expériences et analyse collective.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques.
- Méthode interactive.
- Participation active des stagiaires.
- Etude de cas concrets.

EVALUATIONS ET SANCTION DE LA FORMATION : Appréciation de fin de module (questionnaire de satisfaction) et évaluation des acquis (évaluation écrite des connaissances théoriques : questionnaire) donnant lieu à une attestation de formation.

NOMBRE D'HEURES : 12 heures **OU** 14 heures

DATES ET HORAIRES : Si définies avec le client

DELAIS D'ACCES : Pour une session déjà programmée (« en inter ») et afin de compléter un groupe, s'inscrire minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour toute demande supplémentaire (groupe) prévoir un délai de 30 jours entre la demande et le démarrage de la formation.

LIEU : Auxilia formation, formation réalisée uniquement en présentiel (Groupe : 5 min – 10 max).

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : auxiliaformation@gmail.com – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V4	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona

TARIFS : Nous contacter ou consulter notre grille tarifaire en ligne sur notre site

CONTACTS :

Directrice et Référente pédagogique : Angeline JACQUET

Responsable du développement formation : Fiona ROUMANI

Secrétaire : Christel LEUBEUL

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email :auxiliaformation@gmail.com – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V4	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona